

## Année 2 du Schéma de Collecte

Conférence de presse  
15 décembre - 14h30 CTA Boé

---



## Rappel du schéma de collecte 2016

---

Un **nouveau schéma de collecte** a été mis en œuvre en 2016 avec pour objectifs :

- **Maitriser la dépense publique,**
- **S'adapter à la croissance de notre territoire** (31 communes),
- **Augmenter les performances de collecte,**
- **Améliorer la qualité du service rendu en s'adaptant au type d'habitat.**

L'optimisation du service de la collecte des déchets sur l'ensemble des 31 communes a d'ailleurs été possible grâce :

- **Au développement des conteneurs individuels,**
- **La densification concertée des points d'apport volontaire** (PAV) permettant une plus grande souplesse et liberté dans la fréquence des dépôts du verre et des papiers (doublement du nombre de points sur le territoire) : passage de 143 à 216.

## Bref bilan du schéma de collecte 2016

---

**Après une année de mise en œuvre et d'adaptation des nouvelles habitudes de tri :**

- **L'ensemble des habitants** des communes membres s'est approprié le nouveau schéma de collecte
- **L'ensemble du personnel** du service de la collecte maîtrise les nouvelles tournées.

### Tendances Tonnages 2016 :

- **Stagnation des tonnages Ordures Ménagères : alors que le nombre de foyers a augmenté en 2016 avec 2 nouvelles communes**
- **Stagnation des tonnages du Verre : malgré les aprioris du passage en Apport Volontaire sur tout le territoire**
- **Augmentation des Emballages Ménagers Légers de +30% grâce à l'extension des consignes de tri**

**Infos Plus : Collecte du Verre :** l'Agglomération d'Agen est Lauréate de la catégorie « collectivité ayant connu la meilleure évolution du ratio de collecte par habitant par valorizon » dans l'organisation des Trophées Lot-et-Garonnais du verre !

## En 2017 : que se passe-t-il ?

---

### → Pour les 31 communes :

- Dès janvier les secteurs de collecte restent inchangés
- Les fréquences de collecte seront identiques
- Le principe des jours fériés et des rattrapages également
- Les calendriers de collecte seront donc en téléchargement dès le 28 décembre 2016 sur le site de l'Agglomération d'Agen [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)

### Quelques exceptions :

Cas des secteurs dits « biodéchets » impactés seulement par cette collecte à partir du 1<sup>er</sup> mai :

Agen = 5710 foyers

Boé = 2280 foyers

Layrac = 1300 foyers

Un envoi postal des calendriers est prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 aux foyers concernés de ces communes.

### → Pour les 9 communes de « l'ex Communauté de Communes du Canton de Laplume en Bruilhois » : Brax, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Estillac, Laplume, Roquefort, Moirax, Aubiac, Sérignac-sur-Garonne, Marmont-Pachas

- **Changement de jours à partir du 1er mai** (changements déjà pris en compte dans les calendriers en ligne dès le 28 décembre 2016 sur le site de l'Agglomération d'Agen [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr))

### Quels sont ces changements ? :

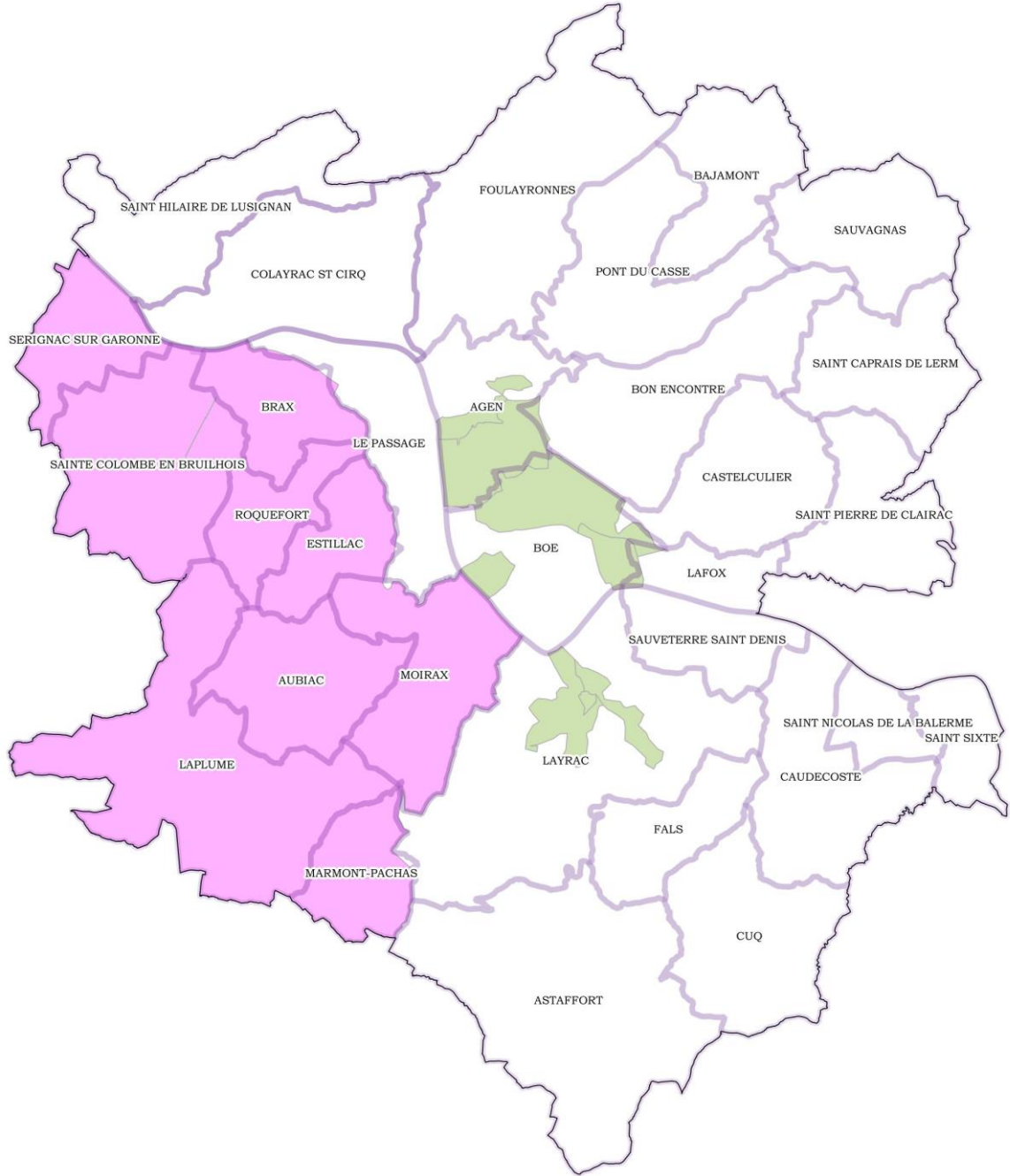
Changement de jour pour les collectes d'Ordures Ménagères et d'Emballages Ménagers légers.

Un envoi postal des calendriers est prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 aux foyers concernés de ces communes.

Pour tout complément d'information,  
les habitants pourront contacter leur mairie.

---

# Secteurs concernés par un changement de jour de collecte au 1er mai 2017



**—** *Changement du jour de collecte des OM et EMR (UTO)*

**—** *Changement du jour de collecte des biodéchets*



## Les contacts privilégiés

---

**Pour l'Agglomération d'Agen : 0 800 77 00 47**

**Michel LAUZZANA**

Vice-président de l'Agglomération d'Agen  
Environnement Collecte

**Philippe BERTEAU**

Chef de service collecte et propreté  
philippe.berteau@agglo-agen.fr - 0 800 77 00 47

**Christelle VERGEZ**

Référente communication  
christelle.vergez@agglo-agen.fr 05 53 69 48 71

\*\*\*\*\*

### **Pour chacune des communes membres :**

Le maire de chaque commune et son adjoint en charge de l'Environnement,  
de la collecte et du développement durable

\*\*\*\*\*

**Rappel : les horaires d'accueil** du Centre technique de l'Agglomération  
d'Agen situé à Boé Avenue Georges Guignard sont les suivants :

**MATIN : 08H30 – 12H30**  
**APRES MIDI : 13H30 – 17h15**